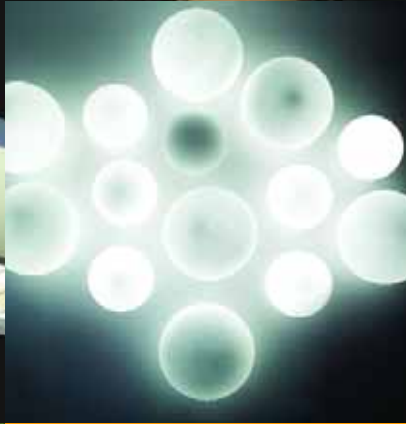
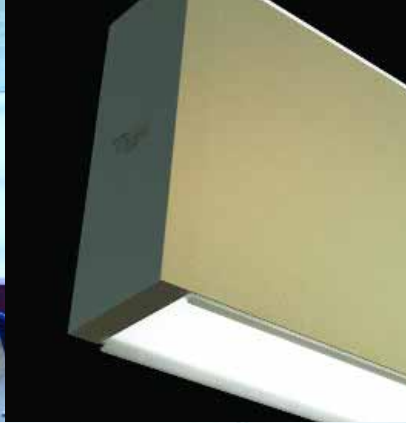




AVRIL-MAI 2007 VOLUME 18 NUMÉRO 1

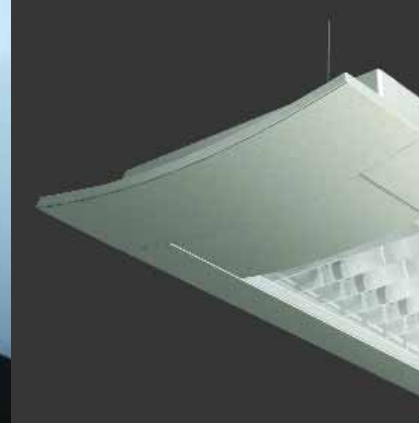
ESQUISSES



Plus
que de
la lumière



www.lumigroup.net
514.270.3552



LumiGroup



EN ÉDITORIAL, D'OCRE FERREUX, CLAPETS ET SOUS-SOLS INSALUBRES 5

UN GUIDE DE CHIRURGIE ÉLECTRIQUE POUR REVAMPER NOS MAISONS 7

CHRONIQUE : DÉLIT D'OPINION 8

MÉTRO DES VILLES, MÉTRO DES CHAMPS :
LA STATION DE LA CONCORDE 10

JUSTICE PARTICIPATIVE : LA MÉDIATION EN CONSTRUCTION 14

ENVIRONNEMENT :
L'ÉCLAIRAGE NATUREL DES COMMERCES GONFLE LES VENTES 20

EN COUVERTURE LA STATION DE LA CONCORDE EST LA DEUXIÈME DU PROLONGEMENT DU NOUVEAU MÉTRO DE LAVAL. SITUÉE SUR LE BOULEVARD DU MÊME NOM, À LA HAUTEUR DE LA VOIE FERRÉE ET À PROXIMITÉ DE CE QUI DEVIENDRA UNE GARE DU TRAIN DE BANLIEUE DE L'AMT, ELLE A ÉTÉ CONÇUE POUR RELIER LES DEUX RÉSEAUX DE TRANSPORT.

PHOTOS, EN COUVERTURE : DANIEL CHEVARIE, PAGES 3 ET 10 À 13 : MICHEL VERREAULT



ESQUISSES@OAQ.COM

RESPONSABLE DU BULLETIN **PIERRE LACERTE** | RÉVISION **CHRISTINE DUFRESNE** | INFOGRAPHIE **LINDA THERRIAULT**
DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC | BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA | CE NUMÉRO EST TIRÉ À 4 300 EXEMPLAIRES

ESQUISSES VISE À INFORMER LES MEMBRES SUR LES CONDITIONS DE PRATIQUE DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE AU QUÉBEC ET SUR LES SERVICES DE L'ORDRE. ESQUISSES VISE ÉGALEMENT À CONTRIBUER À L'AVANCEMENT DE LA PROFESSION ET À UNE PROTECTION ACCRUE DU PUBLIC. LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS ESQUISSES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'ORDRE. LES PRODUITS, MÉTHODES ET SERVICES ANNONCÉS SOUS FORME PUBLICITAIRE DANS ESQUISSES NE SONT EN AUCUNE FAÇON APPROUVÉS, RECOMMANDÉS, NI GARANTIS PAR L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC.

ESQUISSES EST PUBLIÉ CINQ FOIS L'AN PAR L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
1825, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 1R4

TÉLÉPHONES 514.937.6168 1.800.599.6168 | TÉLÉCOPIEUR 514.933.0242 | COURRIEL INFO@OAQ.COM | TOILE WWW.OAQ.COM

PERSONNEL DE L'ORDRE

	POSTE COURRIEL
LUCIE AUBIN SECRÉTAIRE AU STATUTAIRE	222 laubin@oaq.com
CLAUDE BONNIER, ARCHITECTE ENQUÊTEUR	232 cbonnier@oaq.com
DANIEL CHEVARIE, ARCHITECTE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION	220 dchevarie@oaq.com
DIANE CLAING ADJOINTE À L'INSPECTION PROFESSIONNELLE	205 dclaing@oaq.com
RENÉ CRÊTE, ARCHITECTE SYNDIC ADJOINT	249 rcrete@oaq.com
PIERRE COLLETTE, ARCHITECTE SYNDIC	231 pcollette@oaq.com

	POSTE COURRIEL
JEAN-CLAUDE DUFOUR COMPTABLE	230 jcdufour@oaq.com
JEAN-PIERRE DUMONT, AVOCAT SECRÉTAIRE	211 jpdumont@oaq.com
GRACE DUROCHER ADJOINTE À LA DIRECTION	221 gdurocher@oaq.com
CAROLE GIARD, NOTAIRE REGISTRAIRE	251 cgiard@oaq.com
LYNDA GODIN SECRÉTAIRE À L'ADMISSION	212 lgodin@oaq.com
JEANNINE HAINEAULT ADJOINTE À LA FORMATION CONTINUE	202 jhaineault@oaq.com

	POSTE COURRIEL
PIERRE LACERTE RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS	223 placerte@oaq.com
CLÉMENCE LAROCHELLE, CRHA RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE	208 clarochelle@oaq.com
ALAIN LAFLEUR, ARCHITECTE INSPECTEUR	224 alafleur@oaq.com
JEAN-PIERRE MANFÉ RÉGISSEUR	200
LISE PELLERIN ADJOINTE AUX COMMUNICATIONS	233 lpellerin@oaq.com
HAKIMA ZIDANI RÉCEPTIONNISTE	0 hzidani@oaq.com

DEUX TROPHÉES EN PLUS, DES TONNES DE CO₂ EN MOINS !

Grâce à leur projet Cuvillier, Vouli Mamfredis et Rob Miners, les architectes de Studio MMA, ont remporté deux trophées dans les catégories Meilleure pratique – développement durable et Meilleure pratique – habitation dans le cadre de l'événement Contech 2006.

Le projet primé est un triplex du quartier Hochelaga-Maisonneuve construit au tournant du 20^e siècle et auquel les deux architectes ont appliqué une large gamme de principes écologiques dans la rénovation résidentielle urbaine. Les principales stratégies vertes intégrées ne comprennent rien de moins que le détournement des déchets de construction, de rénovation et de démolition (CRD), l'utilisation de la géothermie, la captation des eaux de pluie, la réduction de la consommation d'eau potable, l'efficacité énergétique, l'utilisation de matériaux sains, recyclés et récupérés. Un exploit à répéter jusqu'à ce qu'il devienne banal. Pour connaître toute l'histoire, taper « projet Cuvillier » sur Google ou consulter <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/publications/MICI/GestCRDChUrb.pdf>



PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

En vertu de l'article 1.08 du Règlement sur les affaires du Bureau et les assemblées générales, le membre de l'Ordre qui désire saisir l'assemblée générale d'une proposition d'importance pour la profession doit transmettre au secrétaire de l'Ordre, au moins cinq semaines avant l'assemblée, un avis de proposition qui décrit, en quelques mots, la question à débattre. Les propositions dûment reçues sont par la suite inscrites au projet d'ordre du jour communiqué aux membres dans l'avis de convocation.

Étant donné que la prochaine assemblée générale annuelle se tiendra le vendredi 8 juin 2007, les avis de propositions devront être reçus par le secrétaire de l'Ordre au plus tard le vendredi 4 mai 2007, à 17 h.

SUPER MANNE

On le dit de plus en plus fréquemment dans nos sociétés modernes : trop, c'est comme pas assez! Trop de travail, trop de choix, trop d'information. Les architectes ne sont pas épargnés par cette super manne.

Vous manquez de temps pour éplucher journaux, hebdomadaires et radios en quête de ce qui se dit et s'écrit au sujet de votre domaine d'activité? Vous aimeriez être au parfum de l'actualité qui vous touche? C'est maintenant possible grâce à la revue de presse que l'Ordre des architectes du Québec met à votre disposition sur son site Web.

Pour avoir des nouvelles sur le projet de la gare de triage d'Outremont, le Quartier des spectacles de Montréal, l'état du marché de la construction au Québec, la nouvelle poussée de croissance du quartier Saint-Roch, les partenariats public-privé et quoi encore, plus besoin de passer les maisons de la presse au crible fin. Il vous suffit de faire le www.oaq.com et de cliquer sur l'onglet Actualités, puis sur Événements pour aboutir à une sélection de textes parus au cours du dernier mois. Un cadeau pour qui n'a pas encore trouvé la formule pour devenir un surhomme... ou une *wondeurfemme!*

D'OCRE FERREUX, CLAPETS ET SOUS-SOLS INSALUBRES

Dans les derniers éditos, j'ai survolé bien des questions, depuis les nouveaux examens jusqu'aux éoliennes. J'ose cette fois traiter d'un sujet lui-même plus en profondeur, pour ainsi dire, mais tout aussi relié à la protection du public et au contexte de la *Loi sur les architectes*. Cela vous paraîtra un peu étrange, mais il faut en parler : la présence de fer dans le sol et le colmatage des drains de bâtiments.

Vous connaissez le Regroupement technologique en habitation du Québec (RTHQ)? Il s'agit d'une table de discussion coprésidée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec dont le but est de partager l'état des connaissances sur l'habitation. Y participent une cinquantaine de représentants provenant des milieux universitaires, professionnels, du monde des affaires, des associations de consommateurs et de sociétés d'État. Parmi eux, il y a plusieurs architectes dont je suis. À la dernière réunion du RTHQ, en février, il a été question pendant toute la journée de la bactérie ferrugineuse, de l'ocre ferreux et des dommages qu'ils peuvent provoquer à l'ouvrage. Le drainage ne se fait plus, le sous-sol devient de plus en plus humide, voire inondé. Apparaissent alors une croissance fongique et de possibles dangers pour la santé des occupants : allergies, symptômes d'asthme, et ainsi de suite. Je simplifie, mais je n'exagère pas. Pourquoi soulever

LA VÉRITABLE PRÉVENTION, DANS TOUT CE DÉBAT AUTOUR DE LA PRÉSENCE D'HUMIDITÉ DANS LES NOUVELLES MAISONS, NE CONSISTERAIT-ELLE PAS À PROPOSER DES HABITATIONS SANS SOUS-SOL ?

la question? Parce que, depuis de nombreuses années, ce problème et ses conséquences sont connus et, malheureusement, aucune véritable solution préventive n'a été envisagée. De plus, la rareté des sols propices à la construction, le déboisement intensif et les changements climatiques sont autant de facteurs qui ne peuvent qu'accentuer ce type de problèmes.

Drains de bâtiment, membranes variées, clapets antiretour, fosses et pompes, etc. : malgré toutes les précautions, il semble que les problèmes et les réclamations aillent en augmentant, d'autant plus que les effets préventifs de ces équipements sont annihilés par la fameuse bactérie. Pour beaucoup d'entre nous, professionnels, entrepreneurs et autres intervenants du bâtiment, ces techniques font partie des « bonnes pratiques ». Est-ce pour cela que nous craignons d'admettre qu'un coup de barre doit être donné? Pourtant, pour nous comme pour les autres, le jugement n'a pas sa place : chacun fait ce qu'il peut dans le contexte des connaissances de son époque, et la science évolue constamment. Pour qui suit le dossier de l'habitation au Québec, le constat au niveau des solutions techniques ne saurait faire de doute : il y a place pour l'amélioration.

Et si nous tentions de penser autrement? La véritable prévention, dans tout ce débat autour de la présence d'humidité dans les nouvelles maisons, ne consisterait-elle pas à proposer des habitations sans sous-sol plutôt que de persister à créer ces bateaux de béton et de membranes? Est-ce si utopique? Les techniques d'aujourd'hui permettent de construire des habitations plus que confortables, exemptes des risques associés aux problèmes d'humidité. Les entrepreneurs et les promoteurs sont hésitants à proposer des formules que certains pourraient qualifier d'audacieuses, mais que la plupart des architectes maîtrisent parfaitement. Bien sûr, la recherche sur les drainages efficaces, les colloïdes et tout le reste, demeurera extrêmement nécessaire. En effet, il faut continuer de s'occuper des bâtiments existants dotés de sous-sols, et de nombreux ouvrages civils et agricoles vont encore requérir des drainages performants.

Et la protection du public et la *Loi sur les architectes* dans tout ça? D'abord, du seul point de vue financier, la résidence représente encore l'investissement principal de la plupart des ménages et les dommages sont coûteux. L'État a voulu protéger les acheteurs de maison par des programmes de garantie. Or, ceux-ci s'avèrent maintenant insuffisants. Dans ce contexte, si on considère que des professionnels du domaine financier (comptables agréés, CMA, CGA) sont nécessaires pour protéger les investissements du public, pourquoi ne pas envisager que des spécialistes de la conception soient eux aussi nécessaires? Pourquoi ne pas apporter une attention particulière à la prévention et à la concertation dès le stade de la conception dans tout ce qui préside à l'exécution sécuritaire de l'ouvrage?

On a trop souvent invoqué que les architectes, en habitation, « c'est du luxe, un caprice que seuls les riches peuvent se payer ». En fait, plus que jamais, dans ce domaine, les professionnels sont là pour ceux qui n'ont pas les moyens de faire, puis de refaire et de refaire..

50 CHANDELLES POUR LE GROUPE ARCOP



La firme montréalaise ARCOP célèbre 50 ans de réalisations en architecture, en design d'intérieur, en planification et en design urbain. Son tableau de chasse inclut 12 médailles du Gouverneur général en architecture (auparavant la médaille Massey), des projets phares tels que Place Ville-Marie*, Place Bonaventure, la Maison Alcan, le Casino de Montréal et, plus récemment, la modernisation et l'agrandissement de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau* de Montréal.

La firme, qui possède des bureaux à Toronto, Boston, Karachi et New Delhi, a aussi investi les marchés internationaux de l'architecture avec des projets dans les pays du Golfe Persique, au Pakistan et en Chine, notamment. En Inde, ARCOP dirige la réalisation de Medi-City*, un immense complexe de santé de plus d'un million de pieds carrés à la fine pointe de la médecine et de la technologie.

(*) Projets réalisés en consortiums

De gauche à droite : **Allan Thomas, Norman Glouberman, Ramesh Khosla, Bruce Allan, Edward Hercun, Robert LaPierre et Bruno Verenini.**

FRIMAS DE PARAFFINE

Jeune architecte d'ascendance grecque, Naomi Frangos n'a jamais su résister à l'appel de la matière. Fascinée par l'analyse des paysages, l'histoire de la Terre, de sa surface et de l'évolution de son agencement, l'architecte formée à McGill a toujours voulu saisir la nature et sa fragilité. C'est d'ailleurs pour mater les éléments qu'elle a d'abord décroché un diplôme d'études professionnelles en soudure et montage.

Dans sa quête pour démystifier la matière, Naomi Frangos, qui pratique au sein du cabinet Saia Barbarese Topouzanov et qui enseigne au Département de design de l'UQAM, a présenté tout récemment à Montréal l'exposition de photographie *Islande – Matière suspendue*.

Ses tirages photographiques déclinent des fragments organiques figés dans une matière cireuse qui crée un univers aux confins de la nature et de l'abstraction. Cette dernière manifestation de sa fibre artistique est le fruit de la décantation d'une première exposition qui avait surgi il y a dix ans, alors que l'étudiante profitait d'une résidence en Islande, terre reconnue pour ses effusions bouillonnantes. On ne se surprendra pas aujourd'hui que la photographe-architecte soit souvent la maîtresse d'œuvre de chantiers où s'imposent les métaux ouvrés!



DESIGN MONTRÉAL NOUS OUVRE SES PORTES

Dans la foulée de la récente désignation de Montréal Ville UNESCO de design, le bureau Design Montréal lance, en partenariat avec le milieu professionnel, la journée Portes ouvertes Design Montréal dont la première édition se tiendra le 5 mai 2007. Le grand public sera invité gratuitement à visiter un grand nombre de bureaux de design et de lieux montréalais qui se sont distingués dans le cadre de concours nationaux et internationaux.

Cet événement grand public a pour but de faire découvrir les métiers du design et de l'architecture tout en démontrant la richesse, la diversité et le talent de l'offre montréalaise. L'originalité des Portes ouvertes Design Montréal est de s'appuyer sur une sélection déjà existante de 100 projets et professionnels montréalais qui, depuis deux ans, se sont illustrés dans le cadre de concours de design d'intérieur, de design industriel, de graphisme, d'architecture, d'architecture du paysage et d'urbanisme.

Pour plus d'information, consulter le site www.designmontreal.com ou téléphoner au 514 872-5323

DES MAISONS **MIEUX BRANCHÉES**

ENFIN UN GUIDE DE CHIRURGIE ÉLECTRIQUE POUR REVAMPER NOS MAISONS

Saisissant l'occasion d'agir en concertation, l'OAQ s'est joint à Hydro-Québec et à huit autres partenaires* pour explorer des avenues qui favoriseront une intégration optimale des installations de branchement électrique en milieu résidentiel. Plus concrètement, le but de l'exercice est de rechercher des solutions efficaces qui permettent de respecter le caractère architectural et les particularités de chaque bâtiment dans le cadre de projets de construction ou de rénovation.

Cette concertation a conduit à la publication d'un guide des bonnes pratiques intitulé *Intégration visuelle des installations de branchement aux bâtiments résidentiels*. Ce nouveau guide porte sur l'interface entre le réseau basse tension et les bâtiments desservis, soit les points de raccordement aériens et souterrains, les mâts de branchement, les compteurs et les conduits métalliques. Il s'adresse aux promoteurs, maîtres électriciens, municipalités et employés d'Hydro-Québec qui peuvent avoir à prendre des décisions sur la localisation de ces équipements.



Le guide suggère aux utilisateurs une démarche d'analyse basée sur des critères de choix d'emplacement et des mesures d'atténuation. Il donne de bons et de mauvais exemples ainsi que les correctifs appropriés aux différents types de bâtiments (isolé, jumelé ou en rangée), neufs ou rénovés, pour les réseaux aériens et souterrains. Des mesures d'atténuation portant sur l'emplacement, les aménagements paysagers et les éléments architecturaux sont également proposées. Le guide n'a pas un caractère normatif et il est possible que certaines des solutions proposées puissent représenter des coûts supplémentaires pour le propriétaire. On pourra se procurer ce guide sur les sites Web de l'Ordre et d'Hydro-Québec dès le 16 avril 2007.

* Union des municipalités du Québec, Fédération québécoise des municipalités, Régie du bâtiment du Québec, Corporation des maîtres électriciens du Québec, Ordre des urbanistes du Québec, Ordre des technologues professionnels du Québec, la garantie Qualité Habitation, Association provinciale de la construction d'habitations du Québec.

DÉLIT D'OPINION

C'est peut-être l'air du printemps qui me fait ça, mais je me sens d'humeur à parler d'architecture, de la vraie, avec un grand A. À discuter, comme ça, de mes propres prix Orange et aussi, pourquoi pas, des citrons, puisqu'un ne vient pas sans l'autre. Et peut-être à m'interroger tout haut sur ce qui différencie les uns des autres.

Mais j'hésite. Le terrain est miné. Vous vous souvenez du tollé soulevé, il y a quelques années, quand certaines personnes avaient osé critiquer les vertus architecturales du Bunker, à Québec? (Au fait, est-ce que j'ai le droit de l'appeler le Bunker? Vous êtes certains que ce n'est pas trop péjoratif?)

Hou la la! Les incultes s'étaient fait rabrouer assez sèchement : « Non mais, qui êtes-vous pour critiquer des choses que vous ne comprenez même pas? » Je ne me souviens plus qui nous avait rappelé qu'à l'époque de sa construction, le bâtiment avait été classé parmi les 10 plus beaux projets au Canada par Radio-Canada. (À voir la tour qu'ils se sont offerte, à la société d'État, on se demande si on peut les considérer comme une référence en la matière. Enfin.) De témoin d'une époque à monument de l'architecture moderne, il ne restait qu'un pas que d'aucuns étaient prêts à franchir.

Alors, je n'ose même pas imaginer ce qui pourrait m'arriver si j'osais, bêtement, dire tout le mal que je pense de la rénovation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Ou de la Falaise apprivoisée, le stationnement étagé récemment érigé sur la côte d'Abraham, à Québec, camouflé derrière de grandes plaques d'acier rouillées. Vous comprendrez que je ne n'ai pas envie de me faire prendre en flagrant délit d'opinion. Trop risqué.

...

À l'époque où je travaillais pour un hebdo culturel, j'avais eu une discussion avec un architecte à propos de son dernier projet. Peut-être parce qu'il avait remarqué mon manque d'enthousiasme face à son œuvre, il avait entrepris de m'en dévoiler les subtilités : « Ça représente une boîte noire. » Il jetait ainsi un éclairage sur la métaphore qui m'avait apparemment échappé. Une révélation à tomber en bas de ma chaise. Après tout, que le bâtiment ait eu la forme d'un cube et qu'il ait été noir, était-ce réellement suffisant comme indices pour un quidam?

Parce qu'ils sont comme ça les quidams, ils ne comprennent pas facilement. Faut tout leur expliquer. La beauté, ça leur échappe si on ne leur fournit pas un livret d'instructions. Ces gens-là, ils ne devinent pas d'instinct le subtil clin d'œil au Bauhaus ou la discrète référence à l'architecture industrielle. On doit les prendre par la main.

Faites le test. Placez un quidam devant la station-service de Mies van der Rohe, à l'Île-des-Sœurs. Qu'est-ce qu'il verra, le quidam? Une station-service. Rien de plus. Ou peut-être la distributrice de boisson gazeuse, s'il a soif. Vous voyez bien qu'il a du chemin à faire.

...

Pas facile de parler d'architecture. Pardon. Pas facile de ne pas parler en bien d'architecture. Parce que quand vient le temps de recevoir les fleurs, tout le monde répond présent. Vous en connaissez des architectes qui ont refusé leur prix parce que le jury ne possédait pas les compétences nécessaires pour juger leur projet? Ou d'autres qui se sont plaints d'être congratulés par de vulgaires analphabètes de l'architecture?

Pourtant, quand vient le temps d'émettre des réserves, la réception n'est plus la même. L'ignare redevient ignare. Du temps que j'étais à Québec, combien de fois ai-je entendu des architectes râler à propos de l'inaptitude des membres de la Commission d'urbanisme à juger leurs projets? Les mêmes qui, je vous le donne en mille, sortaient leurs plus beaux costards pour aller recevoir les très convoités Mérites d'architecture de la même Commission d'urbanisme. On n'en est pas à une contradiction près...

Tout ça me fait penser qu'on a récemment mis sur pied, à la grandeur du Québec, d'étranges créatures nommées comités consultatifs d'urbanisme, formés d'élus et de résidents. J'ose à peine imaginer le sucre qu'on pourra casser sur leur dos. Pensez-y : des quidams, encore eux, qui vont oser remettre l'Architecture en question. Qui vont, peut-être, renvoyer des architectes à leur planche à dessin. Diantre, dans quel monde vivons-nous?

LE 2^E MARATHON D'ARCHITECTURE À MONTRÉAL CINQ HEURES VITE PASSÉES !

Le 2^e Marathon d'architecture s'est déroulé le 1^{er} mars dernier au Centre Canadien d'Architecture à Montréal. Pas moins de 224 marathoniens ont participé à cette « épreuve » qui a duré cinq heures et qui a permis de présenter 27 des 30 projets en lice. Il s'agissait, rappelons-le, d'un défi plus intellectuel que sportif où les architectes en nomination n'avaient pas plus de 10 minutes pour vanter les mérites de leur projet devant un auditoire invité à voter en faveur d'une seule réalisation pour déterminer le Choix du public Loto-Québec.

Parmi cet auditoire se trouvaient des architectes, ainsi que des actuares, des avocats, des agents culturels, des bibliothécaires, des comptables, des écrivains et journalistes, des éditeurs, des enseignants, des étudiants et des stagiaires. La participation des architectes à ce marathon a certainement contribué à valoriser le rôle et l'expertise de l'architecte auprès d'un auditoire de passionnés d'architecture issus de divers milieux et secteurs d'activités.

Les architectes ont partagé leurs différentes techniques « d'entraînement » avec le public, ce qui a animé la soirée de faits plutôt cocasses. On pouvait s'imaginer tel architecte pratiquant sa présentation devant la minuterie de sa cuisinière ou encore tel autre répétant son exposé devant famille et amis en quête d'une note parfaite! Dix minutes, ce n'est vraiment pas long... certains devenaient de véritables moulins à paroles lorsque le chronomètre leur indiquait qu'il était temps de conclure.

Le personnel d'accueil a reçu d'excellents commentaires sur la pertinence d'un tel événement et l'intérêt suscité par ce type de présentations. Ceux qui ont raté cette course pourront se reprendre, à Québec, cette fois, le 10 avril, à l'École d'architecture de l'Université Laval (1, côte de la Fabrique). Pour plus d'information et pour réserver sa place, s'inscrire en ligne sur www.oaq.com dans la section des Prix d'excellence en architecture.

Les Marathons d'architecture et expositions sont rendus possibles grâce aux partenaires des événements publics et culturels, TD Meloche Monnex, Murox, Sico, Financière Sun Life, ministère de la Culture et des Communications du Québec, et grâce aux collaborateurs, le Centre Canadien d'Architecture et MP Reproductions.

Le Choix du public est une présentation de Loto-Québec, en collaboration avec TD Meloche Monnex.

PARCOURS COMMENTÉ D'UNE ARCHITECTURE GAGNANTE ! EXPOSITION DES 30 FINALISTES

Les 30 projets en lice pour la 24^e édition des Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec sont présentés du 1^{er} au 31 mars à la galerie d'architecture MONOPOLI, à Montréal, et du 5 au 30 avril à l'École d'architecture de l'Université Laval, à Québec.

Les projets sont présentés sur des panneaux individuels suivant un parcours simple et épuré. Les images, généreuses et révélatrices d'une architecture de qualité, sont accompagnées de textes décrivant le contexte dans lequel s'inscrit chaque projet (environnemental, socioculturel, économique, etc.), le programme architectural et, enfin, la solution proposée. Les textes, parfois poétiques ou plus techniques selon la plume de l'architecte, permettent aux visiteurs de découvrir les multiples facettes de l'architecture dans un parcours aléatoire, tous types de bâtiments confondus. Ce parcours mène jusqu'au « bureau de vote » où le visiteur peut, en juge éclairé, voter électroniquement pour son projet favori.

Après son accueil à Québec, l'exposition sera vue, tout au long de l'été, en régions. Lorsque l'itinéraire prendra fin, à l'automne, ce sera le temps des cérémonies de remise des trophées qui se tiendront dans chaque lieu primé.

Comme en 2005, le partenaire de l'exposition, à Montréal, est la galerie d'architecture MONOPOLI, lieu de rencontre privilégié entre le grand public et les architectes du Québec. Depuis 2002, ce centre d'artistes autogéré se consacre exclusivement à la diffusion et à la création en architecture, en urbanisme et en architecture de paysage. Par l'entremise d'expositions et d'événements novateurs tels que les « Archi-Fictions », MONOPOLI nourrit la réflexion et l'esprit critique, nécessaires pour mieux comprendre et évaluer les projets qui façonnent notre territoire et donc, notre mode de vie.

MONOPOLI, Galerie d'architecture

181, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H2 | T 514.868.6691 | www.galeriemonopoli.com
Entrée libre du lundi au vendredi de 13 h à 18 h et le samedi de 13 h à 17 h

École d'architecture de l'Université Laval

1, côte de la Fabrique, Québec (Québec) G1R 3V6 | T 418.656.2543 | www.arc.ulaval.ca
Entrée libre du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 45, les samedi et dimanche de 9 h à 16 h
Vernissage le mardi 10 avril, de 14 h à 16 h 30



16 h 40
GILLES SAUCIER PRÉSENTE LE CCIT BUILDING
(SAUCIER+PERROTTE ARCHITECTES)



17 h 10
JEAN PELLAND PRÉSENTE LE CENTRE DES FEMMES
DE MONTRÉAL
(NOMAGE - LAUZON PELLAND ARCHITECTES)



LA STATION

MÉTRO DES VILLES,



DE LA CONCORDE

La station de la Concorde est l'une des trois nouvelles stations de métro qui viennent de voir le jour à Laval. Une architecte de la firme Martin + Marcotte, architectes nous raconte le travail qu'elle et ses collègues ont accompli pour donner naissance à cette nouvelle station de banlieue.

Avec les stations Cartier (Bisson, Fortin et Associés, architectes) et Montmorency (Giasson Farregut, architectes), la station de la Concorde est l'une des trois installations visibles de l'immense projet que constitue le prolongement du métro vers Laval. Outre ces trois stations, le nouvel équipement de transport souterrain comprend un nouveau quai à la station Henri-Bourassa, deux terminus d'autobus, un stationnement étagé, un nouveau garage et atelier d'entretien du matériel roulant, un centre de formation en prévention incendie ainsi que plusieurs sorties de secours et des postes de services techniques localisés entre les stations.

La station de la Concorde est la deuxième du prolongement. Située sur le boulevard du même nom, à la hauteur de la voie ferrée et à proximité de ce qui deviendra une gare du train de banlieue de l'AMT, elle a justement été conçue pour relier les deux réseaux de transport. La nouvelle station intermodale est une véritable cathédrale souterraine. Ses parois de béton sont éclairées d'une lumière naturelle dont la couleur et l'intensité varient selon le moment du jour et les saisons. On a l'impression de se retrouver à l'intérieur d'un gigantesque cadran solaire planté dans une ambiance paisible et sereine.

Le volume cubique de la station est transpercé par la voûte du tunnel. C'est au cours de la descente vers le souterrain que l'usager découvre progressivement cet espace qui ne lui est entièrement révélé qu'une fois les tourniquets franchis. Pour respecter la simplicité de ce volume intérieur, les concepteurs ont opté pour un traitement architectural minimaliste et un choix judicieux de matériaux. Le plafond, ceinturé d'un puits de lumière périphérique, devient, à l'extérieur, une place urbaine. La nuit, ce lanterneau se transforme en une couronne lumineuse.

La station de la Concorde s'inscrit dans une trame urbaine marquée par des activités multiples : industrielles le long de la voie ferrée, commerciales et, bientôt, résidentielles le long du boulevard. Auparavant, ces activités se tournaient le dos. Les citoyens ne se rendaient pas à ce carrefour, ils ne faisaient qu'y passer, en voiture, en train ou en autobus, plus rarement à pied. Le quartier était déstructuré et manquait d'un élément unificateur.

LA STATION DE LA CONCORDE



LA STATION CARTIER



LA STATION MONTMORENCY

MÉTRO DES CHAMPS

Le premier défi était donc de faire de la station de métro le point de mire d'une nouvelle forme de vie urbaine dans le secteur. Par son implantation, son aménagement paysager et son architecture, elle redonne une échelle humaine à ce grand carrefour et favorise la convergence des activités et fonctions du secteur.

La station est implantée au croisement des axes perpendiculaires que forment les voies ferrées de surface du train et les rails souterrains du métro. Dans la cacophonie ambiante, une expression harmonieuse et clairement repérable s'imposait. À l'extérieur, la station est donc composée de volumes simples, facilement identifiables.

L'édicule se développe le long de la voie ferrée et sa forme évoque sa fonction de gare : l'une des quatre parois de béton du volume intérieur émerge du souterrain et se replie pour former un abri. Avec son gigantesque logo « métro » appliqué sur la face de verre nord, le bâtiment devient une enseigne lumineuse repérable de loin par les voyageurs arrivant en train dans l'obscurité du petit matin.

La verrière courbe qui jaillit du sol est le prolongement de la voûte inclinée qui surplombe les grands escaliers. Elle évoque le mouvement de descente des voyageurs vers les rames, le lien

entre la surface et le souterrain, entre le train et le métro. Sa transparence laissera voir le mouvement de la foule s'engouffrant dans le métro ou en ressortant. Vue du boulevard, elle agira comme un révélateur constant de la présence humaine.

Un jardin urbain est aménagé sur le toit du volume intérieur principal. Cette place se veut un lieu serein en marge des circulations et des autres espaces paysagers entourant le site. L'installation sculpturale choisie dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture sera implantée sur le boulevard de la Concorde, le long de l'accès piétonnier menant à la station. Elle participera au mouvement général de convergence vers la station.

Les concepteurs ont voulu faire pénétrer la lumière naturelle dans toutes les zones publiques et jusqu'aux quais. Cet éclairage naturel favorise l'orientation du voyageur et sa compréhension de l'espace. Elle lui permet en outre de rester en prise avec l'environnement extérieur qui régule le rythme circadien même lorsqu'il chemine sous terre.

Il a fallu jouer d'imagination pour tirer parti des nombreuses contraintes liées au projet et, surtout, des nouvelles exigences en matière de circulation. Mais, au bout du compte, elles allaient offrir l'occasion de générer des espaces spacieux et



accueillants. Les plus récentes normes de sécurité concernant le transport public (NFPA 130) imposent des aires de circulation permettant l'évacuation de la station en moins de six minutes. Elles exigent aussi l'installation d'écrans de verre au pourtour des circulations du public afin de créer des passages d'évacuation libres de fumée. Il fallait aussi implanter d'importantes baies de ventilation naturelle pour contrer l'effet de piston que provoque le passage des rames et permettre le désenfumage de la station en cas d'incendie.

Les volumes intérieurs ont donc été moulés sur le parcours des usagers, qui a été conçu en fonction du trajet le plus direct possible. La séquence du parcours a été scénarisée de façon à permettre des découvertes étonnantes. Les écrans pare-fumée en verre intégrés à la passerelle et le long des escaliers qui descendent vers les quais servent de vitrine à une fresque à motif de brins de gazon géants. Allusion à l'échelle lilliputienne de l'homme voyageant dans ces immenses souterrains, cette fresque veut aussi offrir une allégorie de la banlieue aux voyageurs arrivant de Montréal dans cette première station suburbaine. Elle permet également d'intégrer un élément naturel à l'intérieur et d'établir une relation avec le jardin urbain qui s'élève au-dessus des quais, en surface.

Le programme prévoyait que les trois nouvelles stations devaient offrir l'accessibilité universelle et un aménagement favorisant un sentiment de sécurité chez les usagers. Trois ascenseurs vitrés permettent donc aux voyageurs ayant du mal à se déplacer d'atteindre les quais sans encombre. Ici, l'équipe de conception a misé sur un maximum de transparence. La position de ces ascenseurs permet en outre d'augmenter la perception de dégagement des aires de circulation et la visibilité d'un espace de circulation à l'autre.

Toute l'architecture de la station tourne autour de l'emploi d'un matériau principal, la lumière, qui anime et dynamise les espaces. Ce sont les jeux de la lumière naturelle qui mettent en valeur la nudité du béton structural ainsi que quelques matériaux naturels peu transformés : granit, verre, acier inoxydable. Les seuls autres matériaux employés sont ceux qu'exigent les normes de la STM : les sols et les murs des quais sont revêtus de panneaux modulaires recouverts de céramique indigo. Des caillebotis servant de grilles de ventilation naturelle deviennent des murs-écrans et font office de plafonds.

Un vocabulaire architectural à la fois soigné et accessible, des matériaux simples et dénudés, voilà de quoi faire de la station de la Concorde le point de repère à la fois convivial et stable que devrait être tout équipement public urbain destiné à une vie longue et mouvementée.



JUSTICE

LES LITIGES DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION DÉBOUCHENT HABITUELLEMENT SUR DES PROCÈS LONGS ET ONÉREUX. IL EXISTE TOUTEFOIS UNE OPTION QUI PERMET DE TROUVER UN COMPROMIS ACCEPTABLE POUR LES DEUX PARTIES : **LA MÉDIATION.**



PARTICIPATIVE

M^e Serge Pisapia est un avocat médiateur qui œuvre dans des dossiers ayant trait notamment au domaine de la construction. Tout récemment, il a agi à titre de médiateur dans un litige opposant la Ville de Montréal à un entrepreneur. M^e Francis Tarte était le procureur de la Ville, tandis que M^e Jean-François Dagenais représentait l'autre partie. Ces deux avocats sont favorables à la médiation, un processus qui leur est familier.

M^e Pisapia explique que les parties peuvent avoir recours à la médiation en tout temps, que leur contrat comprenne une clause à cet effet ou pas. « On peut commencer une médiation même après avoir intenté des procédures judiciaires. Cela n'aura d'ailleurs pas pour effet d'interrompre les délais de prescription de la procédure devant les tribunaux. »

Il ajoute que, dans un premier temps, les parties doivent s'entendre sur le choix d'un médiateur. Il est possible d'obtenir des références¹ du Barreau du Québec ou encore de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, qui disposent tous deux de répertoires de médiateurs accrédités.

Les parties et leurs procureurs signeront ensuite une entente de médiation, par laquelle ils retiennent les services du médiateur et prévoient les modalités du processus de médiation telles que son échéancier, son objet, le partage des frais encourus, etc. « Le défi principal est d'amener les parties à la table de négociation. En effet, si le conflit dure depuis longtemps, les relations peuvent s'être considérablement détériorées. Mais il est primordial d'obtenir la pleine et entière participation des parties. Il ne faut pas oublier que, dans le cadre d'une médiation, ce sont elles qui gardent le contrôle de leur conflit, au lieu de le confier à un juge ou une tierce partie qui ultimement décidera à leur place », fait valoir M^e Pisapia.

DES ÉTAPES À SUIVRE

M^e Pisapia souligne qu'avant de commencer la médiation, il effectue d'abord un travail préparatoire. Il procède notamment à quelques échanges préliminaires avec les avocats et rencontre individuellement les parties pour leur expliquer le processus, s'assurer de leur pleine participation et obtenir une première description générale du conflit. « C'est essentiel pour établir un climat de confiance et cela permet aussi de mieux cerner les grands enjeux du dossier. »

Par la suite, les parties soumettent au médiateur la documentation qu'elles jugent nécessaire pour sa compréhension des questions en litige. En en prenant connaissance, il pourra même commencer à dégager des pistes de solution, puis fixera une première rencontre. « Dans les conflits reliés au domaine de la construction, il y a souvent de nombreux intervenants : architectes, ingénieurs, experts divers, entrepreneurs, sous-contractants, etc. Il peut y avoir 10 à 15 personnes autour de la table et il est difficile de parvenir à toutes les réunir en même temps, précise M^e Pisapia. Durant la première étape du processus, c'est-à-dire la phase du diagnostic, chaque partie va relater sa version des faits. L'objectif recherché n'est pas de convaincre l'autre, mais plutôt de donner à chacun la chance de s'exprimer. »

Par la suite, le médiateur va amener les parties à identifier les questions qui posent problème et tenter de dégager le plus grand nombre de solutions qui pourront faire l'objet de la négociation. C'est un exercice libre de remue-méninges où chacun est invité à apporter de l'eau au moulin. Vient ensuite la phase de négociation, durant laquelle les parties discutent des propositions et des contre-propositions.

À tout moment, les parties et le médiateur peuvent tenir des caucus confidentiels durant lesquels ils évalueront et élaboreront sur les propositions soumises. Enfin, on formalise l'entente de règlement. Dans ce cadre, le médiateur s'assure que tous les points discutés s'y trouvent bel et bien, afin d'éviter que d'autres difficultés se présentent plus tard.

ÉVITER L'AFFRONTEMENT

« Quand les parties négocient directement entre elles, pour éviter l'affrontement, il faut faire en sorte qu'elles ne s'enlisent pas dans des prises de position trop rigides. Le médiateur est là pour assurer le flot communicationnel et veiller à ce que les choses progressent », estime M^e Pisapia.

M^e Francis Tarte abonde dans ce sens : « Si chacun se campe sur ses positions, il n'y a pas de consensus possible. On doit mettre de l'eau dans son vin, ne pas se perdre en discussions futiles. Mais ce n'est pas toujours aisé, car la construction n'est pas un milieu où la communication est facile, et les climats conflictuels sont fréquents. Je suggère de respecter la position de la partie adverse, de garder la tête froide et d'éviter l'émotivité. En tant que procureur, il faut aussi conserver un certain détachement par rapport à la position de son client et ne pas épouser sa cause les yeux fermés. »

BEAUCOUP D'AVANTAGES

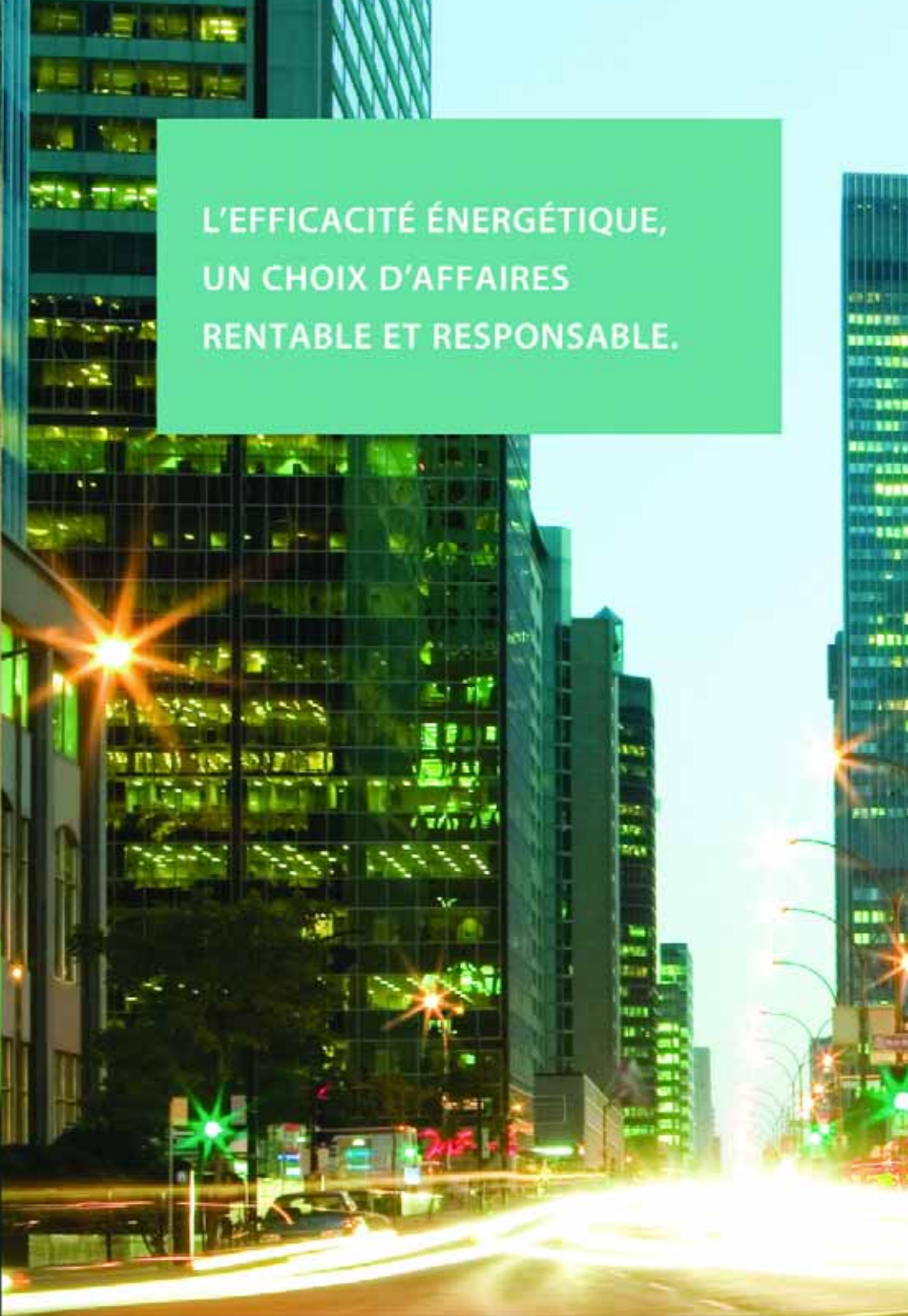
Les trois juristes s'entendent pour dire que, dans le domaine de la construction, la médiation présente beaucoup d'avantages. Ce mode de justice alternatif leur a d'ailleurs permis de régler le dossier à la satisfaction des deux parties. « Tout le monde y a trouvé son compte, souligne M^e Tarte. De plus, la Ville a évité de gros frais en matière d'avocats, d'experts, etc., car plusieurs jours d'audition auraient été nécessaires pour entendre cette cause. » En effet, les dossiers en matière de construction sont généralement fort complexes parce que très techniques.

« Avec la médiation, on peut immédiatement entrer au cœur du problème, soutient M^e Dagenais. On est en présence de gens qui connaissent le sujet à fond et on va directement à l'essentiel. » Il ajoute que l'autre avantage de ce processus est de permettre aux parties de garder un certain contrôle. « C'est une sorte de dialogue qui ne peut exister devant les tribunaux. Par ailleurs, ce processus permet aussi de désamorcer les antagonismes. Mais pour que la médiation réussisse, il est impératif que les parties soient de bonne foi, c'est une condition essentielle. »

M^e Dagenais souligne que la clé de la réussite réside aussi dans une bonne préparation du dossier, de même que celle des clients. Ces derniers doivent être bien informés sur la façon dont se déroule le processus et sur le fait qu'ils vont devoir défendre leur cause.

* Article paru dans le *Journal du Barreau* de février 2007

1 Aucun de ces organismes n'agit comme autorité nominative au cas où les parties ne s'entendent pas sur le choix d'un médiateur.



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE,
UN CHOIX D'AFFAIRES
RENTABLE ET RESPONSABLE.

Profitez dès aujourd'hui de nos programmes d'efficacité énergétique* touchant les bâtiments, les procédés industriels, les produits d'éclairage et les moteurs. Vous améliorerez ainsi la performance énergétique de votre entreprise et contribuerez au bien-être collectif.

Obtenez un
appui financier
ou une remise
à l'achat.



MIEUX
CONSOMMER

POUR MIEUX PERFORMER

www.hydroquebec.com/affaires

Hydro
Québec

* Certaines conditions s'appliquent.

Mardi verts

La première conférence de la saison d'hiver 2007 des Mardis verts, qui a eu lieu le 13 février dernier à l'Université de Montréal, a permis à une centaine de personnes de découvrir le centre de villégiature de Loreto Bay, au Mexique. Le projet était présenté par son directeur technique en durabilité, Peter S.H. Clark.

Loreto Bay est une petite ville d'environ 17 000 habitants située en Basse-Californie le long de la mer de Cortés. Le site de la ville est exceptionnel; les montagnes avoisinantes se jettent dans la mer et la parsèment d'îles rocheuses. Pour commémorer ce lieu historique indigène englobant les îles au large de Loreto, le gouvernement mexicain a récemment créé le premier parc maritime du pays.

Une première vague de développement touristique du lieu a avorté dans les années 1970 avant de refaire surface en 2002. La compagnie de Loreto Bay, dirigée par David Butterfield, a entrepris le développement d'un village touristique d'environ 6000 unités d'habitation en copropriété, réparties en neuf villages à l'intérieur d'un parc de conservation de 2000 hectares.

En chantier à

Loreto Bay

au Mexique, le plus grand projet de quartier résidentiel durable

Peter S.H. Clark, arch.
LEED AP
Directeur technique, durabilité
Les Villages Loreto Bay



L'aménagement des villages reprend les principes du nouvel urbanisme, c'est-à-dire une densité élevée (45 unités par hectare), des rues piétonnes, une mixité des usages et une organisation des habitations autour d'une cour commune. Des îlots commerciaux sont prévus dans chaque village et des paniers de nourriture seront préparés chaque vendredi à l'intention des propriétaires.

L'architecture des habitations reprend le langage architectural vernaculaire, caractérisé par des toits-terrasses semi-privés, des cours privées intérieures, une fenestration peu abondante et peu d'exposition de l'enveloppe au soleil, le tout favorisant la ventilation naturelle des espaces. Les unités types ont deux ou trois chambres à coucher et une superficie totale de 150 mètres carrés.

Les transports font l'objet d'une attention particulière. Les rues étant majoritairement piétonnes, on a prévu des stationnements à l'entrée des villages ainsi que des navettes entre les villages, et entre ceux-ci et Loreto ou d'autres destinations. Un centre de transport intermodal est aussi prévu afin de réduire l'utilisation de la voiture dans les villages, et de fournir un accès aux différents équipements collectifs (plages et club de plage, par exemple).

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les villages de Loreto Bay ne sont pas des ensembles résidentiels protégés (*gated communities*). Au Mexique, les plages sont publiques et c'est dans cet esprit que les accès aux plages sont fournis, les autorités voulant éviter la privatisation du rivage.

La stratégie de développement durable du projet s'articule autour de quatre principes :

- L'eau : produire plus d'eau potable qu'il n'en est consommé
- L'environnement : créer plus de biomasse et de biodiversité qu'il n'y en avait avant
- L'énergie : générer plus d'énergie renouvelable qu'il n'en est consommé
- La communauté : fournir un appui tangible à la communauté existante

La gestion de l'eau vise la restauration des aquifères. Étant donné le climat chaud et sec, l'eau potable devient précieuse. Ainsi, des équipements à faible consommation d'eau seront installés, la végétation environnante sera arrosée par l'eau traitée de la centrale d'épuration et nourrie avec le compost des sédiments. Des végétaux résistants à l'eau salée seront plantés afin de réduire la consommation d'eau potable ou d'eau traitée pour l'arrosage. La communauté n'utilise pas le système d'aqueduc de Loreto, mais elle utilise l'usine d'épuration de la ville.

a été mise en place pour créer des emplois permanents et des occasions d'affaires pour eux. Un soutien sera accordé aux écoles et à l'hôpital, afin de permettre, entre autres, de former une main-d'œuvre qualifiée.

Plusieurs initiatives locales ont été encouragées. Mentionnons le centre agricole qui fournit une expertise pour la réhabilitation des écosystèmes ou la fabrication de blocs de terre compressés. Ces blocs de terre permettent de construire une enveloppe qui répond bien aux contraintes climatiques de la Basse-Californie et nécessite peu d'énergie intrinsèque. Le recyclage des matériaux de construction permet l'établissement d'une industrie de la récupération. Ces initiatives ont permis la création indirecte de 130 emplois permanents. À ce total s'ajoutent les 210 emplois de la compagnie de Loreto Bay.



La gestion de l'environnement vise principalement à protéger les écosystèmes environnants, comme le parc marin, et à restaurer ceux qui ont été endommagés. Un projet de restauration de l'estuaire du fleuve est en cours. On restaure également trois hectares de mangroves qui produiront trois tonnes de poissons commerciaux annuellement, en plus de retenir le carbone et les eaux de ruissellement et de créer de la biodiversité. L'utilisation de chauves-souris comme prédateurs est mise de l'avant pour diminuer l'usage des pesticides.

Une centrale éolienne de 20 MWe a été construite près du port de San Carlos, sur la côte Pacifique. La décision de construire à cet endroit a été motivée par le fait qu'elle permettait d'éviter de transporter les éoliennes jusqu'à Loreto.

L'architecture contribue à réduire la consommation d'énergie en favorisant une organisation autour de cours intérieures et de murs à masse thermique élevée. Des chauffe-eau solaires et des équipements efficaces contribuent aussi à réduire la consommation.

La construction d'un village de 6000 unités d'habitation sur une période de 15 ans aura des répercussions importantes sur la communauté existante de 17 000 Loretanos. Une stratégie d'appui communautaire

La construction d'un tel village et, surtout, l'utilisation de la brique d'adobe nécessitent une main-d'œuvre abondante. Environ 1300 ouvriers travaillent sur les différents chantiers du projet, étant donné que la production d'unités devrait quadrupler en 2007 et qu'il est impossible d'augmenter le nombre de travailleurs.

Puisque la plupart des acheteurs souhaitent la climatisation, on a opté pour l'utilisation de coffrages isolants. L'isolant provient de styromousse recyclée après consommation et permet d'atteindre des rendements thermiques intéressants. La valeur isolante R29 permet de réduire au tiers les condensateurs de climatisation sur les toits. Finalement, l'utilisation de coffrages isolants permet de réduire la main-d'œuvre de 25 à 6 ouvriers par maison.

Grâce à ce projet, la compagnie de Loreto Bay devient un modèle du développement durable et elle sensibilise les propriétaires et les autres promoteurs à ses grands principes.

Pour en savoir plus : www.loretobay.com | www.tsd.ca

L'ÉCLAIRAGE NATUREL DES COMMERCES GONFLE LES VENTES

L'éclairage naturel d'édifices commerciaux a souvent été associé à des projets de grande envergure. Une recherche récente présentant un argument financier massue commence déjà à transformer le paysage de l'architecture des magasins à grande surface en Europe et aux États-Unis.

Cette étude, réalisée par Heschong¹ dans des commerces d'une chaîne comportant de nombreux magasins à grande surface, a démontré qu'on observait, dans les bâtiments faisant une place considérable à l'éclairage naturel, une augmentation des ventes de 40 % comparativement à des bâtiments identiques éclairés artificiellement. Il s'agit là d'une affirmation suffisamment convaincante pour proposer une stratégie d'éclairage naturel dans un espace commercial, créant du même coup une occasion pour les concepteurs de développer une architecture qui répond aux critères environnementaux et aux aspects qualitatifs de la perception visuelle.

Dans les magasins à grande surface d'un seul étage étudiés par Heschong, l'éclairage procuré par les puits de lumière répartis uniformément sur l'ensemble des aires de vente génère un niveau d'éclairage moyen de deux à trois fois supérieur à ce qui est normalement prescrit. Des cellules photosensibles actionnent les appareils d'éclairage électriques fluorescents uniquement lorsque les niveaux d'éclairage deviennent insuffisants.



Le magasin Carrefour, grande surface répandue en Europe, a adopté un concept qui privilégie l'introduction de puits de lumière ainsi que des solutions latérales d'éclairage provenant de la façade principale. L'apport lumineux réalisé en portion supérieure d'un mur contribue à minimiser les gains thermiques en été tout en fournissant un éclairage d'appoint dans l'aire des caisses de sortie. Cette stratégie a aussi l'avantage de ne pas réduire la surface murale potentiellement utilisable pour la présentation des marchandises, et elle offre une possibilité de captage optimisé en ciel diffus. Seul un éclairage artificiel localisé, souvent intégré aux présentoirs, est nécessaire, alors que l'éclairage électrique général est désactivé, minimisant de surcroît les surchauffes causées par les appareils d'éclairage en été.

Économiquement, une stratégie architecturale qui optimise l'éclairage naturel peut contribuer à une réduction de 50 à 80 % de la consommation électrique d'un bâtiment, ce qui représente une réduction de la consommation énergétique totale d'environ 33 % pour un projet commercial typique².

La valeur minimale recommandée par LEED doit cependant être grandement surpassée si l'on veut profiter de gains économiques réels et répondre plus particulièrement aux besoins spécifiques des usagers en matière d'éclairage d'appoint aux postes de travail. Des estimations conservatrices démontrent que les profits générés par l'augmentation des ventes dans les espaces commerciaux éclairés naturellement sont de 45 à 100 fois supérieurs à ceux qui proviennent de l'économie d'énergie. Il n'est donc pas surprenant de constater que la compagnie Wal-Mart s'évertue maintenant à construire ses nouveaux magasins en intégrant des critères environnementaux, et en particulier des stratégies d'éclairage naturel.

Les observations qualitatives recueillies auprès des clients des magasins à grande surface démontrent que les espaces intérieurs des succursales éclairées naturellement semblent plus vastes, plus lumineux et plus propres que ceux des succursales éclairées artificiellement³. La perception de grande luminosité liée à l'éclairage naturel est particulièrement importante pour les clients âgés. Plusieurs mentionnent profiter d'une visibilité accrue de la marchandise dans les succursales éclairées naturellement, condition jugée dominante dans le choix du lieu pour effectuer des achats.



LE SELFRIDGES DE BIRMINGHAM

Certains clients vont ainsi parcourir de grandes distances pour se rendre à une succursale éloignée pour profiter d'une ambiance lumineuse mieux adaptée à leurs besoins. Les types d'ambiances lumineuses liées à l'éclairage naturel des magasins à grande surface se développent très rapidement, offrant plus de diversité à l'intérieur d'un même espace. Wal-Mart s'intéresse par exemple à divers types de lanterneaux pour répondre à différents critères qualitatifs de perception lumineuse.

Le traditionnel lanterneau dont le verre givré procure une ambiance de lumière blanche uniformément répartie pour les marchandises courantes, est maintenant complété par le lanterneau avec héliostat pour éclairer le secteur du jardinage. Ce type de capteur accompagne la course du soleil, assurant la présence de rayons lumineux pendant une période optimisée dans les espaces intérieurs. La lumière solaire valorise la couleur des feuillages tout en prolongeant la survie des plantes sur les étales. Un autre lanterneau, constitué de lentilles de Fresnel, procure un éclairage solaire intense de répartition plus uniforme que le lanterneau à héliostat. Les lentilles de Fresnel, habituellement utilisées pour optimiser l'éclairage des projecteurs de

phares, sont maintenant intégrées à de plus petits lanterneaux orientés vers le soleil, procurant une lumière chaude et adoucie pour illuminer les rayons des cosmétiques ou des vêtements pour dames, par exemple.

Dans les grands centres commerciaux, l'éclairage naturel s'intègre généralement à l'architecture sous forme d'atriums regroupant les aires de repos et de circulation. Les résultats de l'étude Heschong permettent d'appuyer des solutions visant à inclure également des lanterneaux à l'intérieur des espaces des détaillants.

De telles stratégies sont déjà utilisées au Liberty of London (1924), une ancienne construction Tudor aux nombreux accès lumineux en façade. Le cœur de ce grand magasin est constitué de deux grandes verrières. La lumière qu'elles procurent relève les couleurs des marchandises offertes, qui ainsi se détachent sur la structure en bois patiné foncé du magasin. Le Selfridges de Birmingham (2003), conçu par Future Systems, présente des atrioms entourés de surfaces colorées évoquant la verdure, le soleil et le ciel. Des tons clairs de limette, de jaune et de bleu pâle confèrent un sentiment de légèreté aux aires de vente et de repos en plus d'optimiser la répartition de lumière naturelle dans l'ensemble des espaces. Le blanc est surtout utilisé pour définir le pourtour des puits de lumière et favoriser l'éclairage réfléchi, alors que les sources lumineuses artificielles sont localisées précisément aux quelques endroits éloignés des atrioms. Pour les clients, la lumière naturelle assure un rendu des couleurs optimal et fiable lors de la sélection d'articles en plus de générer une ambiance de relaxation et de réceptivité. Les aspects qualitatifs de l'éclairage naturel accordent donc une valeur ajoutée à l'espace architectural tout en contribuant au bien-être psychologique des clients.

En Suisse, les architectes Diener et Diener ont conçu une nouvelle image pour les épiceries Migros-Markt intégrant des concepts d'éclairage naturel. Roger Diener affirme que, dans un sens, l'architecture influence la manière dont nous achetons puisqu'elle « dépose une trace dans notre mémoire, le résultat d'une expérience qui construit une nouvelle base pour évaluer de nouvelles expériences⁴ ». Les recherches récentes démontrent tout l'intérêt qu'il y a à adopter une approche sensible de l'expérience visuelle dans la conception d'un espace éclairé naturellement tout en répondant aux critères environnementaux et aux aspects quantitatifs des besoins associés à une tâche.

Les magasins à grande surface intègrent des solutions « vertes » à l'architecture de leurs nouveaux bâtiments au nom de l'économie d'énergie, mais il est clair que l'augmentation substantielle des ventes demeure un enjeu de première importance. Bien sûr, les grandes surfaces ont les moyens d'une architecture mieux conçue au niveau environnemental. Toutefois, il serait important de proposer également ces stratégies aux plus petits détaillants situés près des centres urbains puisque, somme toute, cela aura une influence sur notre bilan environnemental à l'échelle nationale.

- 1 Heschong Mahone Group, Inc., *Daylighting and Retail Sales : Technical Report*, California Energy Commission, 2004.
- 2 *Federal Energy Management Program Newsletter*, bulletin du Department of Energy (DOE) des États-Unis, mars-avril 2002.
- 3 Heschong, *op. cit.*
- 4 Entretien avec Roger Diener dans Maya Huber et Thomas Hildebrand, *Switzerland: A Guide to Recent Architecture*, Londres, Ellipsis, 2001 (notre traduction).





L'ARCHITECTURE ESSENTIELLE

Y a-t-il une grande architecture, une vraie, une architecture qui mythifie ceux qui la pratiquent, qui les place au-dessus des médiocres, de ceux qui ne la pratiquent pas? Cet ouvrage nous montre la quête simple et essentielle d'un architecte qui ne renonce jamais et se trace un chemin singulier. Une réflexion qui englobe nos lieux de vie comme le devenir de la planète.

Charles Dumont
L'esprit d'un architecte
 Albert Bontridder, France Borel, Alain Richard, Andrée Rossillion, Claude Stebelle
 Prisme Éditions
 157 pages

WINNIPEG, LA PURE

Tout au long de la deuxième moitié du 20^e siècle, Winnipeg a été le centre d'une florissante communauté d'architectes et de designers modernistes en étroite relation avec les géants tels que Mies van der Rohe et Walter Gropius.

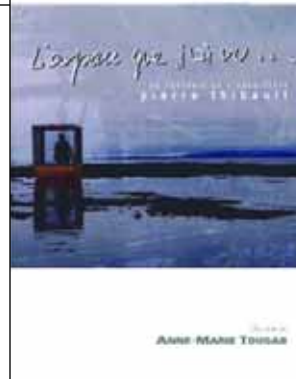
Cet ouvrage saisit la grâce et la beauté de cet âge d'or du modernisme et inclut des essais sur le projet esthétique et social du mouvement à Winnipeg.

Winnipeg Modern Architecture 1945-1975
 Sous la direction de Serena Keshavjee
 University of Manitoba Press
 287 pages

L'HEXAGONE NOUVEAU

La douce France ne se démarque plus seulement par son foie gras, son french cancan et ses vieilles pierres. Une architecture moderne, grandiose, voire spectaculaire y fait de plus en plus son chemin le long des boulevards parsemés de platanes. Dans cet ouvrage très coloré, Philip Jodidio présente 15 architectes qui ont du panache. Les Odile Decq, Manuelle Gautrand, Jean Nouvel, Jean-Michel Wilmotte, Christian de Portzamparc et Dominique Perrault nous proposent un nouvel hexagone audacieux. On ne lui dira plus qu'il a une guerre de retard!

Architecture in France
 Philip Jodidio
 Taschen
 192 pages



C'EST THIBAUT !

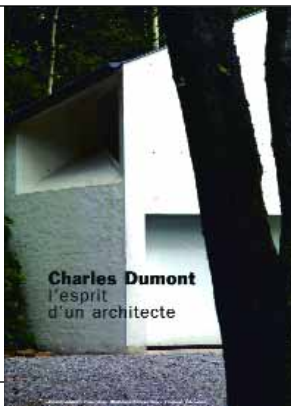
Avec sa dernière création, *L'espace que j'ai vu... un portrait de l'architecte Pierre Thibault*, la cinéaste Anne-Marie Tougas poursuit sa quête de l'humanisme vivant. Son film saisit le regard de l'artiste et la démarche de l'architecte, révélant un créateur porteur d'une lumière particulière par le truchement d'une dizaine de ses réalisations. Ce beau documentaire sur l'art était en compétition officielle au FIFA 2007. Un DVD à voir et à conserver.

L'espace que j'ai vu...
 Anne-Marie Tougas
 tougam@sympatico.ca
 52 minutes

AVENTURES ROMA... NESQUES

De 1987 à 2003, quelques-uns des architectes les plus prometteurs du Canada ont eu la chance de séjourner une année à Rome afin d'explorer une pratique plus théorique et expérimentale. Ce livre présente les travaux de Daniel M. Millette, Marco Polo et Gary Michael Dault. Pour chacun des projets documentés, on présente un essai explicatif du lauréat, ainsi qu'une trajectoire de sa carrière.

The Prix de Rome en architecture Une rétrospective
 Sous la direction de Marco Polo
 Coach House Books
 196 pages



NOUVEAUX MEMBRES

Les architectes suivants ont été inscrits au Tableau de l'Ordre

Le 16 février 2007 Hayes, Samantha Anne
Lavoie, Jean-François
Migneault, Stéphanie
Tue, Félix Adrian

RÉINSCRIPTIONS

Les architectes suivants ont été réinscrits au Tableau de l'Ordre

Le 16 février 2007 Jimenez Frieyro, Patricia
Major, Pierre W.

DÉMISSIONS

Le 31 décembre 2006 Humphreys, Cecilia K.

RADIATIONS

pour défaut de paiement de la cotisation professionnelle

Le 10 janvier 2007 Cadieux, Michel
Fortin, Gilles
Pépin, André
Viveiros, Mario

DÉCÈS

Nous avons appris avec regret le décès d'un de nos membres.
Toutes nos condoléances à la famille et aux amis.

Le 4 janvier 2007 La Rivière, Joseph E.



Association des entrepreneurs en
revêtement métallique du Québec

MAINTENANT DISPONIBLE !**PROGRAMME DE
CERTIFICATION DE CONFORMITÉ**

- Assistance dans la conception des projets faisant usage de systèmes de revêtement métallique ;
- Manuel technique complet avec détails, devis types, et informations sur les produits connexes ;
- Vérification des matériaux au chantier suivi d'émission de rapports d'inspection ;
- Émission de certificats de conformité ;

NOUVEAU CONCOURS :

Excellence en design utilisant le revêtement métallique

Informations : Larry O'Shaughnessy, arch. D.G.
tél. : (450) 434-1164 ou sans frais : 1 877 434-1164
courriel : info@aermq.qc.ca
ou visitez www.aermq.qc.ca

**LA PÉRIODE DE CANDIDATURES
EST OUVERTE !**

Depuis 1983, le Prix Thomas-Baillargé est décerné par l'OAQ pour souligner les efforts d'un individu ou d'un organisme public ou parapublic qui a participé à la promotion et à la conservation de la qualité du cadre de vie au Québec.

Thomas Baillargé (1792-1859) a livré les plans de plus d'une centaine d'églises, d'édifices institutionnels et d'habitations. On lui doit la transformation de la pratique artisanale de l'architecture en une profession libérale au Québec.

Cette distinction est attribuée par décision unanime du Bureau. Tous les membres de l'OAQ peuvent proposer une candidature. La proposition doit faire état des accomplissements et des réalisations du candidat et expliquer les motifs pour lesquels il devrait remporter le prix. La date limite de réception des propositions est le 4 mai 2007. Toutes les candidatures seront soumises à un comité d'analyse puis aux membres du Bureau, qui désigneront le lauréat le 24 mai 2007. Le nom du lauréat sera dévoilé à l'occasion de l'AGA, le 8 juin prochain. Veuillez faire parvenir vos propositions par courrier électronique à Grace Durocher à l'adresse gdurocher@oaq.com

LISTE DES RÉCIPENDIAIRES DU PRIX THOMAS-BAILLAIGÉ

- 2006 Luc Noppen**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain, Université du Québec à Montréal.
- 2005 Jean-Paul L'Allier**, maire de Québec
- 2004 Société du Quartier international de Montréal** et au **Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBA)**
- 2003 Commission de la capitale nationale du Québec**
- 2002 Fondation du patrimoine religieux du Québec**
- 2001 Fondation Bagatelle**
- 2000 Le Devoir** – Page hebdomadaire Formes
- 1999 L'autre Montréal**
- 1996 Ville de Québec et ses citoyens**
- 1995 Fondation Héritage Canada** – Programme Rues principales
- 1994 Ville de Trois-Rivières** – Revitalisation de son centre-ville
- 1993 L'Archevêché de Montréal**
- 1992 Communauté urbaine de Montréal** – Planification, aménagement et animation des parcs régionaux
- 1991 Magazine Continuité**
- 1990 Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal**
Travaux de mise en valeur, de rénovation et de restauration effectués au Grand Séminaire de Montréal
- 1989 ALCAN** – Contribution au débat des idées d'avant-garde en architecture
- 1988 UNESCO** – Inscription de l'arrondissement historique de Québec sur la liste de ce patrimoine
- 1987 Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA)** – Restauration du monastère Bon-Pasteur
- 1986 Brasserie Molson du Québec Limitée**
Restauration du siège social, rue Notre-Dame à Montréal
- 1985 Judith Dubuc et Louis Dubuc**
Restauration de la Maison Trestler à Dorion
- 1984 Fondation Héritage Montréal**
- 1983 Canadien Pacifique Ltée** – Rénovation de la Gare Windsor

**LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE
EN UN COUP D'ŒIL**

TITRE DE L'ACTIVITÉ

| AVRIL

| MAI

| JUIN – FORUM
DES ARCHITECTES

LIEU | DATE

CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, CHAP. 1, BÂTIMENT, PARTIES 3 ET 10

ROUYN-NORANDA DU 12 AU 14 AVRIL

RIMOUSKI 18 AVRIL

**LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ARCHITECTE : APRÈS LA RÉALISATION
DES TRAVAUX**

CLASSE VIRTUELLE 25 AVRIL

MONTRÉAL 7 JUIN**CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC : MEZZANINES ET AIRES COMMUNICANTES**

CLASSE VIRTUELLE 30 AVRIL

SKETCHUP – DÉBUTANT

RIMOUSKI 24 MAI

SKETCHUP – INTERMÉDIAIRE

RIMOUSKI 25 MAI

MONTRÉAL 7 JUIN**TENUE DE BUREAU – VOLET RÉGLEMENTAIRE****MONTRÉAL 7 JUIN****LES RAPPORTS D'EXPERTISE EN ARCHITECTURE****MONTRÉAL 7 JUIN****BÂTIMENTS VERTS : INTÉGRATION DES EXIGENCES AUX PLANS ET DEVIS****MONTRÉAL 8 JUIN****ÉQUILIBRE THERMIQUE : STRATÉGIES ET OUTILS D'AIDE AU DESIGN DURABLE****MONTRÉAL 8 JUIN****ÉCLAIRAGE NATUREL : STRATÉGIES ET OUTILS D'AIDE AU DESIGN DURABLE****MONTRÉAL 8 JUIN****POUR S'INSCRIRE, VISITER LE WWW.OAQ.COM/FR/FORMATION_CONTINUE/INDEX.JSP**

Lauréat 2005

Trophées**Contech**Catégorie produit innovateur,
développement durable**O COV**

La peinture à l'état pur

Investissez dans le revêtement durable

Conçue selon une formule zéro COV, Sico Ecosource™ réduit à zéro les émissions dommageables à la couche d'ozone et ne dégage aucune odeur incommode. Cette nouvelle peinture haute performance au latex 100% acrylique résiste aux cycles de gel et dégel et s'adapte parfaitement à vos plans ainsi qu'à vos normes en matière d'environnement. Le choix par excellence pour l'obtention de la certification de projet LEED.

SICO ECOSOURCE EST CERTIFIÉE GREEN SEAL



LE SUPPLÉMENT N° 4 EST ARRIVÉ !

Le *Manuel canadien de pratique de l'architecture* peut tout aussi bien vous aider à administrer votre bureau que vous fournir de l'information sur la pratique de l'architecture dans le cadre des accords de réciprocité. Pour que l'information demeure à jour, il vous faut commander le supplément n° 4 qui vient tout juste de paraître. Pour vous le procurer, il vous suffit de remplir et de nous retourner le bon de commande. Le *Manuel canadien de pratique de l'architecture* a été réalisé dans le cadre du programme national d'aide à la pratique de la profession d'architecte, en collaboration avec les ordres et associations professionnels du Canada et l'Institut royal d'architecture du Canada. Le Fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle des architectes a également contribué financièrement à la réalisation de ce projet.

BON DE COMMANDE

COORDONNÉES

NOM

BUREAU

ADRESSE

VILLE (PROVINCE)

CODE POSTAL

DOCUMENTS

- SUPPLÉMENT N° 4 : 27,00 \$ + 3,77 \$ (TPS ET TVQ) = 30,77 \$ * FRANÇAIS ANGLAIS
- SUPPLÉMENT N° 3 : 27,00 \$ + 3,77 \$ (TPS ET TVQ) = 30,77 \$ *
- SUPPLÉMENT N° 2 : 27,00 \$ + 3,77 \$ (TPS ET TVQ) = 30,77 \$ *
- SUPPLÉMENT N° 1 : 21,00 \$ + 2,93 \$ (TPS ET TVQ) = 23,93 \$ **
- MANUEL (INCLUANT LES SUPPLÉMENTS N°S 1, 2, 3 ET 4) : 327,00 \$ + 45,62 \$ (TPS ET TVQ) = 372,62 \$ ***

ENVOIS POSTAUX : AJOUTER 3,00 \$, TAXES COMPRISES (*); 2,00 \$, TAXES COMPRISES (**); 15,00 \$, TAXES COMPRISES (***)

N.B. PRIX SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

TPS #R107802969 TVQ #1006163269

PAIEMENT

- VISA MASTERCARD CHÈQUE MANDAT-POSTE LIBELLÉ AU NOM DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

NUMÉRO DE LA CARTE

DATE D'EXPIRATION

x

SIGNATURE

DATE

RETOURNER À

OAQ – MANUEL CANADIEN DE PRATIQUE DE L'ARCHITECTURE, À L'ATTENTION DE LISE PELLERIN 1825, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, MONTRÉAL, H3H 1R4

VEUILLEZ PRÉVOIR UN DÉLAI DE QUATRE À SIX SEMAINES POUR LA LIVRAISON.

Solidité • Expérience • Excellence



La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est fière d'être le nouvel assureur du régime d'assurance de l'Ordre des architectes du Québec. Comptant près de 50 années de service auprès des associations, nous comprenons bien vos besoins en matière de protection financière, et nous avons les solutions d'assurance qu'il vous faut.

Nous offrons une large gamme de produits concurrentiels et abordables :

- Assurance-vie temporaire
- Assurance décès et mutilation accidentels
- Assurance invalidité de longue durée
- Assurance frais généraux
- Assurance-maladie complémentaire et dentaire
- Assurance-médicaments (obligatoire si vous n'êtes pas couvert par le régime de votre employeur ou de celui de votre conjoint)

Notre site Web des Services aux participants vous offre les services suivants :

- Présentation de certaines demandes de règlement de frais médicaux et dentaires par Internet
- Renseignements détaillés et faciles à lire sur vos réclamations en ce qui touche les frais médicaux et les frais dentaires
- Impression d'une carte-médicaments et d'une carte d'assistance-voyage personnalisées

Voyez par vous-même en vous rendant à l'adresse www.sunlife.ca/participant

L'édifice de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie situé au 1155, rue Metcalfe à Montréal, dont la construction a été achevée en 1933, a été bâti en trois étapes. L'édifice, de style néoclassique, contient plus de 43 000 tonnes de granit et, pendant de nombreuses années, il a été le plus imposant de tout l'empire britannique.

Pour accroître votre protection actuelle ou pour souscrire une nouvelle protection, communiquez avec Groupe Conseil SD au 1-800-565-2220.



GROUPE CONSEIL SD



**ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC**

Financière 
Sun Life

*Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
est membre du groupe Financière Sun Life.*

ASSURANCES HABITATION et AUTO DE GROUPE pour les membres de l'Ordre des architectes du Québec

Pour une 2^e année,
une ristourne est versée aux membres de l'Ordre

100 000 \$[†]

Un programme plus profitable que jamais!

Votre **PROGRAMME DE RISTOURNE** se poursuit pour **UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE**. Grâce aux excellents résultats de votre programme d'assurances habitation et auto, plus de 1 000 membres de l'Ordre, clients de TD Meloche Monnex, se partageront la somme de **100 000 \$**.

Obtenez votre part de la ristourne

En participant au programme d'assurance de TD Meloche Monnex*, vous obtenez votre part de la ristourne de 100 000 \$. En effet, vous profitez du maintien de la **réduction additionnelle de 7 % sur les tarifs de groupe** déjà consentis aux membres de l'Ordre.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui :

➤ **514 850 6175** ou **1 888 656 2324** TDMelocheMonnex.com/oaq

➤ Demandez une soumission!

Vous pourriez **GAGNER**
1 des 2 TOUTES NOUVELLES
Mercedes-Benz B 200 Turbo!**



Nos clients en assurances habitation et auto sont automatiquement inscrits.

Programme d'assurance recommandé par



**ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC**

TD Meloche Monnex, fière partenaire du

Prix **2007**
d'excellence
en architecture



Meloche Monnex

Assurance pour professionnels et diplômés

Une affinité pour le service

[†] La ristourne de 100 000 \$ est offerte au Québec seulement et s'effectuera entre le 12 novembre 2006 et le 11 novembre 2007.

* Le programme d'assurances habitation et auto est souscrit par Sécurité Nationale compagnie d'assurance et distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. Meloche Monnex est une marque de commerce de Meloche Monnex inc. Toute interprétation de ce document se fera conformément aux conditions de la police.

** **Aucun achat requis.** Le concours est ouvert aux résidents du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur lieu de résidence. La valeur approximative de chaque véhicule est de 35 000 \$. Le concours est en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. Les tirages auront lieu le 24 juillet 2006 et le 24 janvier 2007. Avant d'être déclarée gagnante, chaque personne dont le nom aura été tiré au sort devra résoudre correctement un problème mathématique. Pour plus de détails sur le concours et sur notre entreprise, visitez le TDMelocheMonnex.com/oaq.